



SAS INSTITUT ORPHEE
202 Chemin de Haize Lekua
64200 ARCANGUES
N° d'enregistrement de formation : 72 64 03694 64
N° de Certification Qualiopi : 00250
N° Datadock : 0010600
N° de SIRET : 802 466 987 00012

PROGRAMME DE FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE :

Les troubles du neurodéveloppement chez l'enfant : Anxiété, estime de soi, enfant hyperactif (TDAH et DYS)

Module de 3 jours (21 heures)

1. RESUME ET OBJECTIFS

Ce module s'adresse aux professionnels de santé confrontés à ce type de patients et ayant déjà une formation de base en hypnose. L'atelier permettra de préciser les notions essentielles pour comprendre ces différents troubles puis de proposer un protocole d'hypnose thérapeutique centré sur le renforcement de l'estime de soi. Que faire ? Pourquoi, Quand et Comment ? Un atelier résolument pratique pour permettre à de très nombreux jeunes de retrouver l'envie et prendre leur envol. Les échecs thérapeutiques, Le deuil, Conclusion et questions diverses.

Le Trouble Déficit d'Attention avec ou sans Hyperactivité (TDAH) est diagnostiqué de plus en plus souvent chez des enfants dits hyperactifs et réputés ingérables. Tout comme les troubles d'apprentissages (également appelés Troubles DYS), ces enfants présentent de hauts niveaux d'anxiété et une estime de soi, à l'inverse, très faible.

2. PROGRAMME

Jour 1 :

- Utilisation de l'hypnose chez l'enfant.
- Présentations des notions clés sur les troubles des apprentissages (DYS), de l'attention (TDAH) et de l'estime de soi chez l'enfant.
- Principes généraux du protocole d'hypnose centré sur l'estime de soi

Jour 2 :

- Enseignement des techniques d'hypnose conversationnelle (métaphores de transformations dynamiques) orientée vers l'auto-hypnose.
- Leur mise en œuvre sous forme d'exercices pratiques en petits groupes

Jour 3 :

- Acquisition théorique et pratique de techniques complémentaires de trans basées sur la création et l'utilisation des contes métaphoriques.
- Synthèse du protocole proposé
- Mise en perspective de son utilisation dans les maladies chroniques de l'enfant.

3. MOYENS PÉDAGOGIQUES, ENCADREMENT ET SUIVI

L'action de formation débutera par une présentation du formateur et de chacun des stagiaires afin de permettre une adaptation optimale du processus pédagogique qui aura été prévu par le formateur. Elle se déroulera ensuite dans le respect du programme de formation qui aura été préalablement remis au stagiaire, et ce, suivant une alternance d'exposés théoriques et pratiques, en conformité avec le savoir-faire de l'organisme de formation afin que les stagiaires puissent régulièrement intervenir au cours du stage pour poser des questions et faciliter le transfert de connaissances dans le cadre du processus pédagogique préalablement défini dans le cadre de l'élaboration du stage.

Le formateur veillera à permettre aux stagiaires de disposer régulièrement de la possibilité de s'exprimer et d'échanger avec le formateur et, éventuellement, de confronter sa compréhension des concepts avec les autres stagiaires. Il remettra également un support pédagogique qui permettra à chaque stagiaire de suivre le déroulement de l'action de formation professionnelle, chapitre par chapitre, et ainsi accéder aux connaissances constituant les objectifs de l'action de formation professionnelle.

4. MODE D'ÉVALUATION DES CONNAISSANCES

1. Évaluation de l'amélioration des pratiques : Comparaison questionnaire pré et post tests.
2. En fin de formation un questionnaire anonyme d'évaluation est rempli en ligne par chaque participant afin d'améliorer le contenu de la formation, la qualité du formateur et les axes attendus de cette formation.
3. Par ailleurs, le ou les formateurs remplissent un questionnaire d'évaluation lors de chaque module.
4. Enfin, muni de toutes ces données, un rapport d'analyse qualité est rédigé et est adressé dans les jours qui suivent la réalisation du module de la formation.

5. DATE ET INTERVENANT

Dates : **du 20 au 22 septembre 2024**

Formateur : **Pr Pierre CASTELNAU**, Neuropédiatre et hypnothérapeute

6. LIEU DE FORMATION

Le stage se déroulera à **l'Hôtel de Chiberta et du golf** – 104, Bd des plages – 64600 ANGLET.
Les horaires de cours sont de 9h à 17h30.

7. PRIX

Tarif particulier : 630€, déjeuners et pauses inclus.

Tarif conventionné (institution) : 790€, déjeuners et pauses inclus.